



Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale d'Angers

LA PAPERIE

- CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE -

Siège social : LA PAPERIE

49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Association LA PAPERIE - Centre National des Arts de la Rue - relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Association LA PAPERIE - Centre National des Arts de la Rue - à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre mission d'audit ont porté notamment sur la correcte application des règles et méthodes comptables.

Nous nous sommes assurés du correct rattachement et de la bonne utilisation des subventions notamment des conventions signées entre votre association et les différents financeurs. En nous basant sur les conventions signées et en réalisant des sondages sur les dépenses engagées au cours de l'exercice.

CP

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Association LA PAPERIE - Centre National des Arts de la Rue - à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS,
Le 2 Juin 2019

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT,
Représenté par Charles PRIGENT
Commissaire aux comptes

« Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 024	10 024		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	8 700	5 469	3 231	2 569
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	20 385	12 816	7 569	7 531
	Autres immobilisations corporelles	94 287	47 392	46 894	38 204
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations				25	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	147		147		
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	133 543	75 701	57 842	48 329
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	119 523		119 523	73 883	
Autres créances	2 125		2 125	20 829	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	33 009		33 009	32 112	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 019		2 019	1 285
	TOTAL (II)	156 674		156 674	128 110
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	214 516	75 701	214 516	176 439
(1) dont droit au bail	ANJOU AUDIT COMMISSARIAT Commissaire aux Comptes 7 rue Rangeard 49100 ANGERS Tél. : 02 41 72 94 90 anjou.audit@orange.fr				
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS	Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	64 771	41 464
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	10 531	23 307
	Total des fonds propres	75 303	64 771
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	19 649	24 301
Total des autres fonds associatifs	19 649	24 301	
Total des fonds associatifs	94 952	89 072	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 461	32 111	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 312	12 574	
Dettes fiscales et sociales	29 609	38 682	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	48 182	4 000	
Total des dettes	119 564	87 367	
ANJOU AUDIT COMMISSARIAT			
Commissaire aux Comptes 7 rue Rangeard 49100 ANGERS Tél : 02 41 72 94 00			
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	214 516	176 439	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	10 531,44	23 307,06	
(1) Dont à moins d'un an	104 597	63 912	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	3 122	1 969
	Prestations de services	69 864	44 397
	Productions stockée		
	Production immobilisée	2 116	4 907
	Subventions d'exploitation	446 200	446 090
	Dons	15 000	
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	204	173
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 238	3 499
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	537 743	501 036
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	3 180
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		246 673	257 362
Impôts, taxes et versements assimilés		4 049	2 806
Rémunération du personnel		183 541	147 033
Charges sociales		79 240	59 525
Subventions accordées par l'association			
Dotation aux amortissements et dépréciations		19 693	11 263
Dotation aux provisions			
Autres charges		234	5
Total des charges d'exploitation		536 611	479 141
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		1 132	21 894
Produits financiers		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Intérêts et produits financiers	339	422
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
Charges financières	Intérêts et charges financières	229	369
	2 - RESULTAT FINANCIER	110	53
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	1 242	21 947
	Produits exceptionnels	9 351	1 890
	Charges exceptionnelles	62	530
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 289	1 360
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	547 434	503 348
	TOTAL DES CHARGES	536 902	480 040
	EXCEDENT ou DEFICIT	10 531	23 307
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole		

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT
 Commissaire aux Comptes
 7 rue Rangeard
 49100 ANGERS
 Tél. : 02 41 72 94 90
 anjou.audit@orange.fr

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **214 516** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **547 434** euros et un total **charges** de **536 902** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **10 531** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées appliquées au sein de l' **Association LA PAPERIE** sont les suivantes :

Logiciel et autres immos. incorporelles :	1 à 4 ans
Matériel et outillage industriel :	3 à 10 ans
Matériel de transport :	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique :	2 à 5 ans
Mobilier :	5 ans

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjouaudit@orange.fr

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Subvention d'équipement

L'association a bénéficié au cours de l'exercice précédent d'une subvention d'équipement d'un montant de 25 000 €. Elle a été enregistrée au niveau des autres fonds associatifs et rapportée au compte de résultat au même rythme que les amortissements des biens subventionnés.

Locaux

Suite au déménagement en décembre 2016, les locaux de l'association LA PAPERIE sont mis à disposition à titre gratuit par la ville d'Angers. Ils sont valorisés à 5 866 € pour l'année 2018.

Garanties sur le prêt bancaire du CREDIT COOPERATIF de 34 000 € sur 48 mois

Garantie de France ACTIVE GARANTIE

A hauteur de 50 % soit 17 000 € au titre du Fonds de Garantie des Associations

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes

7 rue Rangard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	17 024		1 700			18 724
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 024		1 700			18 724
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	18 269		2 116			20 385
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	55 600		17 049		16 412	56 237
Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 830		8 219			38 049
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	103 700		27 384		16 412	114 672
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	25				25	
Autres titres immobilisés			147			147
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25		147		25	147
TOTAL	120 748		29 231		16 412	133 543

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	14 455	1 038		15 493
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 455	1 038		15 493
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 738	2 078		12 816
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	31 482	9 999	16 412	25 069
	Matériel de bureau, mobilier	15 744	6 579		22 323
	Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 964	18 655	16 412	60 208	
TOTAL		72 419	19 693	16 412	75 701

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	119 523	119 523	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	193	193	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 932	1 932	
Charges constatées d'avance	2 019	2 019		
TOTAL DES CREANCES		123 666	123 666	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	23 461	8 495	14 967	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 312	18 312		
	Personnel et comptes rattachés	10 413	10 413		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 196	19 196		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	48 182	48 182			
TOTAL DES DETTES		119 564	11 967		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		8 647			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes
7 rue Rangeard
49100 ANGERS
Tél. : 02 41 72 94 90
anjou.audit@orange.fr

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Charges à payer		29 017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6
<i>Intérêts courus ets de crédit</i>	6	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 875
<i>Fournis factures non parvenues</i>	13 875	
Dettes fiscales et sociales		15 136
<i>Dettes provisionnées pr congés</i>	10 413	
<i>Charges sociales s/congés dus</i>	4 724	

ANJOU AUDIT COMMISSARIAI

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 019	2 019
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 019

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		48 182	48 182
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			48 182

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires		7	
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		7	

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	ANJOU AUDIT COMMISSARIAT							
	31/12/2018	31/12/2017	%	%	31/12/2018	31/12/2017	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	3 840	3 840	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	3 840	3 840	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	3 840	3 840	100,00	100,00				

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	41 464	23 307		64 771
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	23 307	10 531	23 307	10 531
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	24 301		4 651	19 649
Provisions réglementées				
TOTAL	89 072	33 839	27 958	94 952

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr